

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois et se paient d'avance. DÉPARTEMENTS LIMITROPHES Trois mois 5 fr. Six mois 10 fr. Un an 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr. Nous avons le plaisir de recevoir les abonnements et de vous adresser le Journal avec la demande d'abonnement.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. la ligne. Réclamations... 50 c.

M. Havaux, rue J.-J. Rousseau, 8 M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés de Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Table of train schedules with columns for Arrivées à Cahors, Départs de Cahors, Arrivées à Cahors, and Arrivées à Paris. Includes times for various stations like Libos, Villeneuve-sur-Lot, Agen, Périgueux, Bordeaux, and Paris.

Cahors, le 5 Février 1876.

A. PAGÈS DUPORT

Député à l'Assemblée nationale. CANDIDAT CONSTITUTIONNEL

M. Pagès Duport n'est pas seulement le candidat de la Constitution, c'est-à-dire le candidat de la loi fondamentale dont M. le maréchal de Mac-Mahon est le gardien loyal et vigilant, il est le candidat du travail, de la paix, de l'ordre et de la liberté commerciale.

Pas de travail, si l'audace impérialiste continue à nous menacer d'agitations plébiscitaires, qui prépareraient une nouvelle révolution;

Pas de paix, si le retour de l'Empire offrait à la Prusse le prétexte qu'elle cherche impatiemment de nous attaquer, — et d'envahir cette fois nos riches campagnes du Midi, — prétexte qui n'existe pas avec tout autre gouvernement que l'Empire; car tout autre gouvernement que l'Empire est sûr d'obtenir pour la France les sympathies, que la Russie et l'Autriche ne peuvent jamais donner au fils du César qui a fait la guerre de Crimée et la guerre d'Italie;

Pas d'ordre possible, avec les incessantes revendications, et les aspirations évidentes des hommes qui veulent un changement en 1880... au plus tard;

Pas de commerce, dans la situation incertaine et précaire où le rétablissement de l'Empire nous placerait vis-à-vis de toutes les nations de l'Europe, qui aujourd'hui nous sont favorables parce que nous savons nous recueillir dans le calme et la sagesse.

Le salut définitif de la France est dans l'union de tous les bons citoyens, qui se rangent, comme M. Pagès Duport, autour de la Constitution et du Président de la République. Seul, dans la députation du Lot, M. Pagès Duport a voté cette Constitution. Que les électeurs du Lot ne l'oublient pas!

ELECTIONS SÉNATORIALES

Dès les premiers jours de l'avènement du maréchal Mac-Mahon au pouvoir, l'on définit très-bien le caractère de son Gouvernement en disant que c'était « la trêve des partis » et que la loyale fermeté du nouveau Président saurait

faire respecter une trêve dont la France avait si grand besoin pour se relever de l'état d'affaiblissement où l'avait mise une guerre malheureuse, aggravée des horreurs de la guerre civile. On ne se trompait pas en parlant ainsi, et l'on n'a pas oublié l'égalité d'énergie avec laquelle les ministres du Président de la République imposèrent à tous les partis l'obéissance à la Constitution, et les obligèrent à se renfermer dans les limites que la légalité imposait à l'expression de leurs sentiments, et aux actes de leur politique.

Cette conduite a porté ses fruits: et l'on peut dire que les élections sénatoriales qui viennent d'avoir lieu dans toute la France sont la conséquence d'une politique dont le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon ne s'est pas un seul instant écarté.

En empruntant les réflexions qui précèdent au Moniteur universel, nous pensons avec lui que ce qui distingue ces élections de toutes celles qui les ont précédées, c'est leur caractère presque général de modération, et, pour ainsi dire, de décoloration politique. Le vote du 30 janvier 1876 a été, en quelque sorte, la réduction de l'esprit de parti à sa plus simple expression. A part quelques individualités radicales très-marquées, mais aussi très-peu nombreuses, comme M. Victor Hugo, il semble que les électeurs n'aient eu qu'une pensée: celle de choisir parmi les candidats sénatoriaux ceux dont le caractère, le passé, l'opinion étaient des garants de calme et de modération; ceux qui, éloignés également des extrêmes, se tenaient dans ce juste milieu dont on peut dire, après Horace: In medio virtus.

Et qu'on ne confonde pas cet état de l'opinion avec le dédain, le dégoût des affaires et des soins vigilants qu'exige le gouvernement du pays par le pays! Bien au contraire! C'est précisément parce que la France entend que ses représentants fassent ses affaires, et exclusivement ses affaires, qu'elle écarte ceux qui, étant eux-mêmes possédés exclusivement de l'esprit de parti, mettraient l'intérêt de leur parti, fort au-dessus de celui de la nation. Pas de changements ni de révolutions! Voilà le cri de la France. Elle demande, avant tout, à ses élus de respecter le repos dont elle jouit sous le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, et leur commande de subordonner à cet intérêt de pacification leurs préférences personnelles, de quelque nature qu'elles soient, monarchiques ou républicaines.

Il est à désirer que le même esprit préside aux élections pour la Chambre des députés. Le centre gauche et le centre droit ont une immense majorité dans les élections sénatoriales, qui ont aplati le parti bonapartiste. Dieu veuille

qu'il en soit ainsi le 20 février, et que les hommes qui répondent, aux idées de modération et d'acceptation de la république conservatrice, obtiennent partout une grande majorité!

Fatiguée des grands mots et des déclamations, la France préfère l'homme pratique, qui fuit les aventures, à l'utopiste qui compromet l'avenir, en ne comptant pas avec le présent. L'expérience, et une cruelle expérience, lui a d'ailleurs appris que la politique, quoi qu'on en ait dit, sera toujours féconde en orages, et qu'ainsi le moins qu'on pourra faire de politique, sera le plus profitable au pays et à sa tranquillité. Revenue par la force des choses un vaste atelier, la France ne veut plus de ces chômages forcés auxquels la condamnent les révolutions, ou même les grandes crises politiques. Plus de révolutions, impérialiste ou démagogique, plus de changements, mais un progrès régulier et légal, résultat de la volonté calme et éclairée des citoyens. Tel est désormais son mot d'ordre, et elle vient de le dire dans les comices du 30 janvier 1876.

LA VÉRITÉ SUR L'EMPIRE

L'empire, dit-on, a donné à la France vingt ans de prospérité. Cette phrase est stéréotypée dans tous les journaux bonapartistes; mais cette phrase est un mensonge.

Sans doute, il y a eu sous l'empire une époque très-brillante pour le commerce et l'industrie, mais il faudrait se demander si la cause n'en est pas exclusivement dans les progrès accomplis par la science, c'est-à-dire dans ces merveilles du temps nouveau qui s'appellent les chemins de fer et les télégraphes. Il faudrait se demander surtout si ces grandes découvertes n'ont pas été pratiquées plus largement à l'étranger que chez nous, et alors on arriverait à conclure que tout autre gouvernement que l'empire aurait accompli plus de bien, aurait réalisé plus de réformes qu'il ne l'a fait.

Ne sait-on pas, d'ailleurs, qu'il faut juger un règne par l'ensemble et non par les détails, par les résultats généraux et non par tel ou tel fait spécial? Or, quel est le résultat de l'empire? Ouvrez le premier livre venu, et vous y verrez que la dette française n'était, en 1851, que de douze milliards environ. Après l'empire, grâce à ses guerres insensées contre la Russie, contre l'Autriche, contre le Mexique, contre la Prusse, la dette s'éleva à 25 milliards environ, c'est-à-dire LE DOUBLE. Pour cela il a suffi de dix-huit années. Et comme le chiffre de dix-huit ne sonne pas aussi bien que celui de vingt, voilà ce qu'on ose appeler les vingt ans de prospérité!

Pourquoi ne dirait-on pas aussi les vingt ans

d'agrandissement de la France? Pauvre Metz! pauvre Strasbourg! pauvres Français de la Lorraine et de l'Alsace qui marchez aujourd'hui dans les régiments prussiens, ce n'est pas vous qui croiriez cela. Eh bien! attendez un peu: le moment approche où, si les électeurs n'y mettaient bon ordre, ceux qui parlent de vingt ans de prospérité diraient, avec le même aplomb, que l'empire a étendu les frontières de la France, lui dont les règnes se calculent par le nombre des invasions et des partages. Ce serait très-certainement aussi juste et aussi sérieux que les vingt ans de prospérité.

Une autre phrase toute faite et jetée, comme ces vingt ans, en pâture aux badauds est celle-ci: « L'empire assurerait l'ordre ». Où donc voyez-vous le désordre par hasard? Est-ce que le maréchal de Mac-Mahon, appuyé sur la loi, n'est pas investi de l'autorité la plus forte et la plus facilement obéie, précisément parce qu'elle dérive de la loi? Pour tout homme qui réfléchit, cette autorité est bien autrement sérieuse que celle d'un prince qui entreprend un coup d'État contre les représentants de la nation. L'autorité d'un Bonaparte peut inspirer la crainte; elle n'a jamais inspiré l'affection et le respect, parce qu'on a toujours su qu'elle avait pour fondement la trahison envers la foi jurée, l'ambition toute personnelle, et la soif besogneuse d'une courbe d'intrigants. Il faut à l'autorité une auréole d'honnêteté et de grandeur qui manque à l'empire, sinon elle n'est plus que de la compression et de la police.

Les bonapartistes osent propager encore la phrase suivante: « L'empire est le protecteur du catholicisme ». Oui, mais il le protège comme le bourreau auquel la loi remet une victime protégée cette victime pour la conduire à l'échafaud et l'immoler.

Il faut remonter au temps des féroces Césars de Rome pour trouver quelque chose de pareil à l'arrestation et à la persécution du Saint-Père Pie VII, enfermé à Savone, sans communication avec le monde, séparé de ses fidèles conseillers, privé de son valet de chambre et de son médecin, livré à un autre médecin acheté à chers deniers et dont la tâche était, en quelque sorte, d'arracher par la faiblesse malade à l'infortuné Pontife une signature capable de compromettre son honneur et ses droits.

Et plus récemment, où chercher parmi les fourbes de l'antiquité païenne, une dissimulation pareille à celle qui a si habilement entouré notre Saint-Père Pie IX de toute sorte de pièges? Il semble que Dieu ait voulu donner à cet égard une éclatante leçon au monde pour l'avertir; car notre Saint-Père Pie IX offre l'étonnant spectacle du pontificat le plus long depuis saint

Pierre. Sa vigoureuse vieillesse n'est-elle pas une protestation vivante du Ciel contre l'œuvre spoliatrice de l'empire ?

Ainsi donc, silence aux bonapartistes, soit qu'ils parlent de prospérité, soit qu'ils parlent d'ordre public, soit qu'ils parlent de religion.

**Les candidats Bonapartistes au Sénat.**

Sur 74 candidats qui étaient les candidats propres de M. Rouher, il y en a eu seulement 11 de nommés et 63 de blackboulés.

Veut-on maintenant avoir quelque idée du chiffre des voix obtenues par ces 63 candidats, dont plusieurs sont les personnages les plus notables du parti de l'appel au peuple ?

M. Grandperret, ancien ministre, dans les Hautes-Alpes, a eu 58 voix sur 238 votants.

Le général de Vassoigne, dans les Ardennes, 71, sur 584.

M. de Saint-Paul, ancien secrétaire-général, dans l'Ariège, 147 sur 387.

M. Peyrusse, ancien député, qui parlait de si haut au préfet de l'Aude, 42 sur 512.

M. Darnis, dans le même département, 59 sur 512.

M. le Provost de Launay, qui se croyait maître du département du Calvados, 242 sur 862.

M. le marquis de Colbert, également 242 sur 862.

MM. Massé et Guillaumin, anciens députés, dans le Cher, 82 et 102 sur 357.

M. Vernier, ancien conseiller d'Etat, dans la Côte-d'Or, 44 sur 796.

M. de Constantin, dans la Dordogne, 103 sur 688.

M. Rouxin, dans l'Ille-et-Vilaine, 19 sur 462.

MM. Delavan et Charlemagne, anciens députés, dans l'Indre, 85 et 75 sur 309.

M. le comte Branicki, dans l'Indre-et-Loire, 31 sur 341.

M. Boivin-Villiers, ancien sénateur, dans Loir-et-Cher, 35 sur 349.

M. Assezat, dans la Haute-Loire, 14 sur 328.

MM. Chevraux et Busson-Billaud, anciens ministres, et le général Mellinet, ancien sénateur, dans la Loire-Inférieure, 75, 63, 43 sur 322.

M. de Mosbourg, dans le Lot, 79 sur 385.

M. Doucet, dans le Lot-et-Garonne, 90 sur 397.

M. Louvet, ancien ministre, dans Maine-et-Loire, 150 sur 471.

M. Levainville, ancien préfet de la Manche, 81 sur 757.

MM. de Corberon, de Clermont Tonnerre, de Plancy, dans l'Oise, 243, 227 et 162 sur 782.

MM. de Toucy et Astaix, dans le Puy-de-Dôme, le département de M. Rouher, 153 et 142 sur 571.

Le général Pajol, le général de Clapiar, et M. Darcel, dans la Seine-Inférieure, 28, 13, 29 sur 868.

MM. Cornuau, ancien préfet; Gressier, ancien ministre; de Fourment, ancien député, dans la Somme, 183, 79 et 190 sur 930.

M. Duruy, ancien ministre, et le général Ameil, dans Seine-et-Oise, 138 et 76 sur 782.

M. de Gondrecourt, dans Tarn-et-Garonne, 63 sur 249.

M. Nouailhier, ancien député, et M. Lachaud, dans la Haute-Vienne, 41 et 55 sur 275.

Ajoutons que plusieurs des candidats de M. Rouher, n'ont pas eu de voix du tout ou en ont eu si peu que les dépêches n'ont pas même pris soin de les mentionner. Tel est le cas de MM. Desmaroux de Gaulmin, Servatius, Falcon de Cimier, de Bremond d'Ars, Julien de Camprédon, de Montgermont, Pagliesi Conti...

Il nous paraît inutile d'ajouter aucun commentaire à ces chiffres.

(Français).

**Le Pas-de-Calais, on le sait, était naguère encore une des citadelles du bonapartisme.**

Il y avait là comme ailleurs, des capitaines fracasse gesticulant sans cesse en pleine place publique et proclamant par avance le succès de leur cause avec une assurance... risible.

Or dans la journée du 30 janvier, cette place forte a été démantelée, rasée par le bon sens et le patriotisme de ceux qui, sacrifiant pour le bien du pays leur ambition légitime, sont unis contre l'ennemi commun, le bonapartisme.

La victoire la plus éclatante a récompensé leurs généreux efforts. Puisse l'exemple de ces patriotes trouver bientôt des imitateurs.

**Le Pas-de-Calais** raconte ainsi les diverses péripéties de la lutte électorale de dimanche, à Arras :

« A l'heure où nous arrivions sur la place de la Préfecture, le soleil brillait radieux, et une voix bonapartiste s'écria : « C'est le soleil d'Austerlitz ! » Ses rayons allaient éclairer la déroute de l'impérialisme intransigeant.

» En effet, dès que le résultat du premier tour de scrutin eut été publié, il fut certain que la liste « remorquée » par M. Levert allait sombrer. MM. Levert, Sens, Delisse, Engrand, Jourdain, dont les noms devaient s'imposer avec une écrasante majorité absolue, réunissaient péniblement une moyenne de 444 voix, tandis que celle obtenue par les deux autres listes réunies s'élevait à 614.

» Chaque parti conserva au second scrutin les positions acquises, et le résultat ne fut pas sensiblement modifié.

» L'heure était solennelle ; il s'agissait de savoir si le département du Pas-de-Calais continuerait à subir le joug des hommes de l'Empire, ou s'il était résolu de briser avec un parti qui, comme l'écrivait M. Lafond de Saint-Mûr, « a si indignement trompé la nation. »

» L'hésitation n'était pas possible ; une transaction honorable pour tous intervint, et quoi qu'en ait dit déjà la colère des vaincus, cette résolution a été prise par les chefs des partis, en dehors de toute autre intervention.

» Trois membres de la liste conservatrice, MM. Dubrulle, Paris, de Rosamel, et M. Huguet, celui des membres de la liste républicaine qui avait obtenu le plus grand nombre de suffrages, furent proclamés candidats de la conciliation contre l'ennemi commun.

» A partir de ce moment, il semblait que l'on respirât plus à l'aise ; et bientôt la majorité considérable donnée à nos candidats, — par suite de la loyauté qui présida de part et d'autre à l'exécution de l'engagement pris, prouva que l'audace ne suffit pas toujours à assurer la victoire.

La presse catholique est unanime à constater l'échec des bonapartistes dans les élections sénatoriales et à s'en réjouir, comme une garantie de calme et de prospérité pour le pays.

On lit dans la Gazette de France :

« Les organes des partis politiques supputent avec force commentaire le résultat des dernières élections.

» Les bonapartistes et les républicains essaient d'expliquer comme ils sont plus victorieux qu'il n'apparaît aux simples mortels.

» Les bonapartistes, qui ont laissé sur le carreau électoral 62 candidats, affirment qu'ils ne sont pas trop mécontents, et pour ce pas présenter un chiffre trop exigé à leur public, auquel ils avaient annoncé une éclatante victoire par toute la France, ils empruntent les noms d'hommes représentant des opinions les plus hostiles à l'impérialisme.

» Tous les moyens sont bons pour masquer la défaite que les Français viennent d'infliger aux rouhéristes.

Mais à quoi sert cette dissimulation, quand le fait est là, dans toute sa brutalité et proclamant si haut l'échec des impérialistes ? »

On lit dans le Monde :

« L'examen plus approfondi du résultat des votes de dimanche nous confirme dans la satisfaction, assurément toute relative, que la première inspection de la liste des élus nous avait causée.

» Qu'on se souvienne des appréhensions des catholiques au sujet des intérêts religieux et surtout des conquêtes récemment obtenues ; qu'on se replace devant la perspective, grossie, il est vrai, par l'outrecuidance des bonapartistes, et qui faisait entrevoir une Assemblée partagée entre les radicaux et les bonapartistes, et préjudant par de violentes querelles au déchirement de la France. Non seulement cet excès de maux nous est épargné, mais de légitimes espérances sont encore permises.

» C'est en vain que les organes bonapartistes cherchent à dissimuler les proportions de leur échec ; elles sont écrasantes pour eux. Des supputations habiles et surtout audacieuses peuvent rendre tout au plus ces journaux à un total d'une quarantaine de voix obtenues ; mais, pour la plupart, ou ces voix ne leur sont pas réellement acquises, ou elles appartiennent à des hommes qui sont attachés au bonapartisme plus par des souvenirs que par des espérances et des désirs bien réels. On ne compterait pas parmi eux vingt bonapartistes réellement résolus et militants. Ce côté du résultat général est de la plus heureuse importance ; il contribuera pour une grande part, et d'une ma-

nière qui sera peut-être décisive, à écarter le plus grand péril dont la France puisse être menacée. »

**Correspondance**

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 4 février, soir.

Les candidatures connues dans toute la France dépassent déjà 1200, et l'on calcule qu'il y en aura encore 400 ou 500 de plus. Qu'on juge par là de l'agitation politique que la lutte électorale va occasionner sur toute la surface du pays. A Paris, il y a chaque soir de 15 à 30 réunions où l'on peut se faire une idée assez triste de la démocratie parisienne. Hier, dans l'une d'elles, M. Victor Hugo a fait le procès du suffrage restreint coupable d'avoir élu dimanche dernier, MM. de Fraycinet, Tolain et Hérold avant lui, et a développé cette thèse que la clause de révision inscrite dans la Constitution ne pouvait être entendue que dans le sens d'un développement des institutions républicaines, et non pas comme autorisant leur suppression, la République étant de droit supérieur éternel et antérieur.

Ces paroles ont eu naturellement beaucoup de succès auprès du public intransigeant qui formait le gros de la réunion ; on peut douter qu'elles en aient autant auprès de la partie éclairée des républicains de la Seine.

On parle de la candidature de M. Buffet dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. M. de Germiny se retirant devant le vice-président du conseil.

M. Gambetta a accepté la candidature dans la circonscription d'Avignon (Vaucluse), vous savez déjà qu'il doit être porté à Paris, Marseille et Lille.

La candidature de M. Thiers a été affichée ce matin dans le 9<sup>e</sup> arrondissement.

La nouvelle, donnée ce matin par un journal, que M. Buffet aurait déclaré au Maréchal-Président, ne vouloir accepter, à titre de compensation, que le poste de gouverneur de la Banque de France, est dénuée de toute espèce de fondement. Il ne faut pas connaître le caractère de l'honorable vice-président du conseil pour lui attribuer de pareilles visées.

Le bureau de l'Assemblée s'est réuni pour régler diverses questions d'ordre intérieur relatives à l'installation du Sénat. Il visite actuellement la salle du Sénat. Les anciennes banquettes sont enlevées ; on pose les fauteuils et les bureaux des sénateurs. La tribune, le fauteuil du président et l'emplacement du bureau du Sénat, sont plus avancés que l'ancien bureau de l'Assemblée.

Le Conseil supérieur de l'armée s'est réuni ce matin à l'Élysée sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

Bien qu'aucune question n'eût été annoncée pour la commission de permanence, M. Buffet est arrivé aujourd'hui pour assister à la séance qui, d'ailleurs, n'a présenté qu'un très-médiocre intérêt.

La commission a décidé qu'elle se réunirait le 24 février, pour régler le cérémonial de la transmission des pouvoirs de l'Assemblée nationale aux nouvelles chambres. La commission a été d'accord pour reconnaître que l'élection de M. de Larochette devait être faite par le sénat.

**Chronique religieuse**

Le gouvernement italien met le comble à ses bons et loyaux procédés envers le Saint-Siège.

Il l'a dépossédé ; ce n'était pas assez : il tracasce encore les évêques.

Un inspecteur qui probablement voulait de la besogne et qui n'avait plus rien à inspecter chez lui, un certain M. Denicotti de Crémone s'est dernièrement présenté à Mgr de Gaudenzi, évêque de Vigevano, en lui disant que le ministre de l'instruction publique l'avait chargé de visiter son séminaire.

Mgr de Gaudenzi refusa naturellement ce que lui demandait cet inspecteur par trop zélé ; d'abord parce qu'une pareille mission est en opposition formelle avec les droits sacrés de l'Eglise, et parce que ensuite elle est textuellement interdite par la loi civile ; par la circulaire du 18 décembre 1872, du ministre Scialoja ; et enfin par la lettre, récemment publiée, de M. Bonghi au préfet de Rome.

Ce M. Denicotti doit être un inspecteur de choix. Il a fait, en cette occurrence, preuve de meilleur goût. « Je ne discute pas, disait-il sans cesse, je ne fais qu'obéir, *minister dixit* »

Il paraît que ces gens-là ne sont jamais coupables. « Ce n'est point ma faute, disent-ils, l'un après l'autre, je ne suis qu'un pauvre subalterne, un timide inspecteur ; je fais mon devoir voilà tout. »

Vraiment, ils appellent cela un devoir, ces bons messieurs ; et en plein vent, ils se lavent les mains de la bonne besogne qu'ils font.

Ils font bien de se laver les mains. Mais ils ont beau se laver, il y a des tâches qui restent. Ils ont beau se jeter mutuellement à la tête la responsabilité de pareils actes, il est quelqu'un qui tôt ou tard en portera le lourd fardeau.

Henri NADAL.

Nous avons le regret d'apprendre par l'Union que la santé de M. de Laurentie est dangereusement atteinte.

La bénédiction papale lui a été apportée dans la soirée du 1<sup>er</sup> février par S. Em. le cardinal Guibert.

Cette journée du 1<sup>er</sup> février devait être pour notre vieil ami une grande et complète journée ; dans la matinée une dépêche de Goritz lui apportait ces royales paroles :

« Monseigneur, douloureusement affligé de l'état de santé de son dévoué serviteur, de son fidèle ami, lui envoie le témoignage le plus particulier d'affectueux attachement et de très-vif intérêt. Demande nouvelles. »

M. Lezay de Lusignan, officier de chasseurs des plus distingués, vient d'entrer à l'abbaye de la Trappe, où son frère, officier supérieur de la marine, l'a précédé le mois dernier.

Le chef de cette maison était Hugues Lezay de Lusignan, époux d'une reine, beau-père du roi d'Angleterre et comte d'Angoulême.

Les cadets régnaient longtemps en Orient. Ce fut un Lezay, dont la maison était encore obscure à cette époque, qui fonda, en devenant roi de Chypre et de Jérusalem, cette belle maison de Savoie, représentée aujourd'hui par Victor-Emanuel, qui encore a droit de signer roi de Chypre et de Jérusalem.

**Chronique locale**

Par décision de Monseigneur, ont été nommés : curé de Lunegarde, M. l'abbé Fayt, curé de Larosière, curé des Masseries, M. l'abbé Capelle, vicaire de Marcillac ; vicaire de Calus, M. l'abbé Vieillescazes, vicaire de Sousceyrac.

L'église priorale de Montfaucon vient de s'enrichir d'un magnifique tableau donné par l'Etat, à la demande et au choix plein de goût de l'honorable M. de Lamberterie.

Ce sont : « les Saintes Femmes » de M. Jobbé-Duval.

On nous communique une pièce incroyable ; c'est une circulaire adressée par M. de Valon à chaque maire, à chaque curé, à chaque instituteur. Cette circulaire est autographiée, avec l'écriture même de M. de Valon :

Cahors, le 20 janvier 1876.

Monsieur,

Ma candidature à la députation étant déjà posée dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Cahors, je ne veux pas attendre le moment de la lutte et l'envoi de ma profession de foi pour vous faire connaître mon attitude vis-à-vis du gouvernement du maréchal Mac-Mahon. Je désire qu'il ne puisse y avoir un instant d'incertitude sur ce point essentiel.

Il est très vrai que je suis un des fidèles du Prince Impérial, dont l'affectueuse bienveillance honore ma vie. Ce que j'aime surtout dans le fils de l'empereur, c'est la France elle-même et son avenir. Non seulement le prince, est à mes yeux, le représentant de la seule cause qui ait en elle la sève nationale, mais j'ai vu par moi-même combien personnellement il est digne de la mission que Dieu lui réserve. Comme tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, je sais tout ce qu'il y a de patriotisme dans son cœur, tout ce qu'il y a de sagesse dans son esprit calme et résolu.

Or je m'inspire de ces sentiments. Comme lui, ne voulant attendre la solution que d'une large, légale et libre manifestation nationale, mes amis et moi nous laissons à d'autres les agitations impuissantes.

Nous devons au pays de respecter l'ordre actuellement établi, lequel serait soumis à révision même avant 1880, si le Maréchal, ce qu'à Dieu ne plaise, venait à disparaître de la scène politique. Le bon sens indique que jusqu'à l'heure légale de la révision, les représentants de l'Appel au peuple doivent soutenir contre les partis, le maréchal de Mac-Mahon dans l'œuvre de dévouement et de loyauté qu'il a acceptée.

Nous, les impérialistes, nous resterons donc les plus fermes appuis du Maréchal, précisément parce

que nous voulons abriter sous son pouvoir l'ordre, la paix, et les droits de la nation.  
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

A. DE VALON,  
député du Lot.

M. de Valon dit que son parti doit au pays de respecter l'ordre actuellement établi. Que ce parti essaie donc de le troubler!...

D'après M. de Valon, après nous être relevés du fond de l'abîme où l'Empire nous avait plongés, il nous faudrait, après cinq ans de patriotisme et d'efforts généreux, quand la Constitution républicaine est fondée au milieu du calme et de la paix des esprits, il nous faudrait compter sur le prince impérial, c'est-à-dire sur un enfant de vingt-ans que M. de Valon déclare digne de la mission que Dieu lui réserve. Le prince impérial est sorti onzième ou douzième d'une école d'artillerie anglaise. Est-ce une raison pour lui confier le gouvernement de la France? Mais, en ce cas, les dix premiers élèves de l'école de St-Cyr et de l'école Polytechnique devraient, à plus forte raison, réclamer chaque année une couronne impériale.

En vérité connaissez-vous un seul cultivateur qui remit la direction de sa propriété à un enfant de vingt ans?

Mais ce qui a frappé principalement tout le monde, sur la cote du Lot, quand on a eu connaissance de la circulaire de M. de Valon, c'est le langage qu'il tient au sujet du Maréchal-Président. Quoi! M. de Valon veut soutenir contre les partis le maréchal de Mac-Mahon. De quels partis veut-il parler? Il n'y a qu'un qui attaque réellement et directement le Maréchal: c'est le parti bonapartiste.

M. de Valon pense-t-il, par hasard, faire oublier que, le 20 novembre 1873, il a REFUSÉ de voter la prorogation des pouvoirs du Maréchal pour une durée de sept ans? Il se tromperait, s'il avait cette prétention.

Ce jour-là, au milieu de l'attente et de l'anxiété de la France entière, l'Assemblée nationale a CONFIE (c'est le mot de la loi) le pouvoir exécutif pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon. Eh bien! M. de Valon a voté CONTRE, c'est-à-dire qu'il n'a pas voulu avoir CONFIANCE dans le Maréchal. M. le comte Murat, au contraire, s'abstenait.

Oui, cinq bonapartistes sur trente dans l'Assemblée osèrent manifester leur manque de confiance dans le Maréchal, et l'un d'eux était M. de Valon, député de ce département du Lot, qui a tant gagné et qui doit tant gagner encore à la pacification des esprits et à la fondation d'un gouvernement.

Pour bien comprendre la folie de la dernière guerre, qui nous a coûté deux provinces et tant de milliards, et pour bien juger la politique impérialiste de M. de Valon, nous allons remettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des dépêches des chefs de corps à la veille de nos premiers désastres:

Intendant général à administration guerre, Paris.

« Il n'y a à Metz ni sucre, ni café, ni eau-de-vie, ni sel; peu de lard et de biscuit. Envoyez d'urgence... »

Général Ducrot à guerre.

« 20 janvier 1870.

« Demain, il y aura à peine 50 hommes pour garder la place de Neuf-Brisach; et Mortier, Schlestadt et Lichtemberg sont également dégarnis... Les prussiens sont déjà maîtres de tous les défilés de la Forêt-Noire. »

Général commandant 4<sup>e</sup> corps au major général, Paris.

Le 4<sup>e</sup> corps n'a encore ni cantines, ni ambulances, ni voitures d'équipage... tout est complètement dégarni. »

Intendant 3<sup>e</sup> corps à guerre.

« 24 juillet 1870.

« Le 3<sup>e</sup> corps quitte Metz demain. Je n'ai ni infirmiers, ni ouvriers d'administration, ni caissons d'ambulance, ni fours de campagne, ni train, ni

instruments de pesage, et à la 4<sup>e</sup> division de cavalerie, je n'ai pas même un factionnaire. Je prie Votre Excellence de me tirer d'embarras. »

Général artillerie à guerre.

« Paris, 28 juillet 1870.

« Le colonel du 4<sup>e</sup> train m'informe d'un fait grave: sur 800 colliers restant à la direction de l'armée, 500 se trouvent trop étroits. Que faire? Il y a en magasin, à Douai, 1,700 colliers, dont un tiers se trouvent dans le même cas. »

Intendant 6<sup>e</sup> corps à guerre.

« 8 août 1870.

« Je reçois de l'intendant en chef de l'armée du Rhin la demande de 400,000 rations de biscuit et vivres de campagne. Je n'ai pas une ration. »

Maréchal Canrobert à guerre.

« Paris, 10 août.

« Je continue à n'avoir ni marmites ni gamelles; blessés et malades sont dépourvus de tout. Nous n'avons ni sacs de couchage, ni assez de chemises, ni assez de chaussures. »

Général Michel à guerre.

« Belfort, 21 juillet.

« Suis arrivé à Belfort; pas trouvé ma brigade; pas trouvé général de division. Que dois-je faire? Sais pas où sont mes régiments. »

Et dans un tel dénûment c'est nous, nous, oui nous, qui avons déclaré la guerre, de par la volonté d'un seul homme que nous avons investi de tous les pouvoirs!

Et voilà où nous en étions en fait de préparatifs!

Et tel est le régime que M. de Valon voudrait nous ramener!!!

M. Octave Depeyre adresse la lettre suivante à ses électeurs:

Cahors, le 5 février 1876.

MESSIEURS ET CHERS COMPATRIOTES,

Vous avez bien voulu me choisir pour l'un de vos représentants au Sénat. C'est pour moi un grand honneur, et je suis profondément touché d'un si haut témoignage de confiance et d'estime. Je vous remercie, Messieurs, je vous remercie, et cette simple parole vous voudrez bien l'agréer comme la sincère expression de ma bien vive reconnaissance.

Vous savez déjà quelle sera mon attitude dans la nouvelle Assemblée où vos suffrages viennent de me donner une place. Pour défendre les intérêts conservateurs, c'est-à-dire l'ordre, la paix, la vraie liberté, le respect des droits de tous et des saintes croyances, vous me trouverez parmi les plus résolus.

Ainsi, je serai le fidèle représentant de ces honnêtes et laborieuses populations du Lot, qui comprennent si bien que le travail, cette meilleure source de la richesse, a besoin, pour être fécond, de la sécurité que lui donne un gouvernement énergiquement soutenu.

Vous avez entendu naguère le maréchal de Mac-Mahon réclamer, avec de nobles accents, le concours de la France. Vous avez répondu une première fois au patriotique appel du président de la République; dans les secondes élections qui se préparent, j'ai la ferme conviction que vous ne vous démentirez pas.

Et maintenant, Messieurs et chers Compatriotes, la lutte qui s'était engagée sur mon nom est terminée; laissez-moi vous convier tous sur un terrain où il ne saurait y avoir ni vainqueurs ni vaincus. Nous aimons tous également ce pays qui est le nôtre; nous sommes tous également dévoués aux intérêts de notre département; travaillons donc ensemble au développement de sa prospérité. Pour cette œuvre commune je serai toujours prêt. En me comblant de joie, les suffrages si doux du pays natal m'ont aussi imposé d'impérieux devoirs; je n'y failirai point; j'ai contracté une dette dont jamais, quoiqu'il arrive, je ne me croirai délié.

O. DEPEYRE,

Député, ancien ministre de la justice, membre du conseil général du Lot.

Les opérations du tirage au sort pour les deux cantons de Cahors ont eu lieu hier et aujourd'hui à la mairie de Cahors.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES.

Extrait du procès-verbal.

de la Séance du 24 janvier 1876.

Présidence de M. D'ORSAY, directeur trimestriel.

M. François Mouleuq, avocat à Valence d'Agen, fait hommage à la Société d'un exemplaire de son ouvrage intitulé: « La Justice

au XVII<sup>e</sup> siècle, épisode de l'histoire d'Auvillars. »

M. Bonabry continue la lecture de son travail sur les inondations. Il traite des causes principales qui les produisent. En dehors des pluies torrentielles et des fontes de neige, il cite, comme l'une des causes importantes, l'exhaussement continu du lit des fleuves, par suite du dépôt d'alluvions. Il signale aussi l'établissement des barrages artificiels pour les besoins de la navigation ou des usines comme occasionnant l'exhaussement du lit des rivières et la surélévation des crues.

On nous écrit de Souillac:

Notre digne curé, soucieux de l'intérêt de nos âmes, a appelé à Souillac pour nous préparer à la grâce du Jubilé par les exercices d'une mission, les bons pères de l'ordre de St-François. — Accueillis d'abord avec une certaine indifférence, ces moines austères, aussi durs pour eux-mêmes qu'affectueux et charitables pour les autres, ont su bientôt faire accourir autour de leur robe brune la population toute entière: ouvriers et bourgeois, pauvres et riches, jeunes gens et vieillards, tous ont été entraînés par la parole ardente de ces intrépides prédicateurs. Il n'a pas moins fallu que le zèle brûlant et infatigable du père Marie-Antoine, la chaleureuse éloquence des pères Vincent et Guillaume, pour opérer de tels prodiges, dans notre petite Cité où l'herbe poussait peut-être un peu sur le chemin de l'église.

Nous avons assisté le cœur ému et recueilli à de touchantes cérémonies. La procession au cimetière de la paroisse nous a vivement impressionnés, et le sermon au pied de la croix des morts a fait couler bien des larmes. Je vous parlerai surtout de la splendide manifestation religieuse de jeudi dernier, 27 janvier: Un Christ magnifique, en bronze, porté sur les vigoureuses épaules de nos jeunes hommes, escorté d'au moins trois mille fidèles, a parcouru toutes les rues de Souillac pavoisées de draperies blanches, décorées à profusion de guirlandes et d'arcs-de-triomphe, aux cris retentissants de Vive la croix! — Nous l'avons plantée, cette croix triomphante, au chant des divins cantiques, interrompu par d'enthousiastes acclamations, sur cette vaste place de l'abbaye de Souillac, à peine assez grande ce jour-là pour contenir le flot de peuple qui l'encombraient.

Vous pensez bien que ces pieux exercices n'ont pas été sans profit pour la sanctification des âmes; au jour des communions générales un nombre vraiment imposant de fidèles s'est approché de la table eucharistique. — Tantôt les femmes seules, tantôt seulement les hommes, ont plusieurs fois rempli de leur foule heureuse et recueillie notre magnifique église. Que ce spectacle était beau; qu'il est rassurant pour l'avenir!

Merci donc, et au revoir, excellents pères, qui êtes passés parmi nous faisant le bien. L'exemple de vos austères vertus, les leçons que nous a prodiguées votre cœur d'apôtre, porteront leurs fruits d'édification et de salut. Cette population qui se pressait en pleurant autour de vous, quand vous nous avez quittés; qui baisait vos mains, vos pieds; qui voulait au moins toucher votre robe, gardera pieusement votre souvenir, et n'oubliera pas les promesses qu'elle vous a faites.

D. C.

On écrit de Martel:

Le 21 janvier, vers minuit, un individu s'introduisit par le toit dans la maison habitée par le fermier de M. Laprade, commune de Condat, dans le but de voler une somme assez importante provenant d'une vente de bœufs. Le maître valet, éveillé par le bruit que le voleur faisait dans sa chambre, voulut allumer une bougie, lorsqu'il reçut à la tête un violent coup de hachette qui le renversa et le mit dans l'impossibilité de poursuivre et même de reconnaître l'auteur de l'attentat.

Plainte fut déposée; les soupçons se portèrent sur un ouvrier charpentier de Martel, qui avait de mauvais antécédents et connaissait les étreintes de la maison pour y avoir travaillé.

M. le commissaire de police de Martel, après d'actives et intelligentes recherches, eut la certitude que cet individu n'avait pas couché chez lui pendant la nuit du 21. Il le fit arrêter, et après un court interrogatoire subi devant M. le juge de paix, le coupable fut obligé d'avouer son crime.

Cet homme dangereux avait déjà subi une condamnation pour vol et le pays est heureux d'en être délivré.

Le domestique de M. Laprade, dont l'état était des plus graves, va mieux de sa profonde blessure, et tout fait espérer qu'il se rétablira.

CALENDRIER DU LOT. — Février.

JOURS	FÊTES	FOIRES.
6 Diman.	s <sup>te</sup> Hyacinthe.	
7 Lundi.	s Romuald.	Catus, Fajoles, Marmiac.
8 Mardi.	s Jean-Math.	Bretenoux, Junies (les), Lacapelle-Marival.
9 Merer.	s André.	Mauroux, Ussel.
10 Jeudi.	s Scolastique.	Castelfranc, Sauzet, Cajarc, La-tronquière.
11 Vend.	s <sup>te</sup> Thimothée	Fontanes.
12 Samedi	s Tite.	Cahors, Castelnau, St-Sozy.

Lunaisons du mois de Février.

☉ P. Q. ....	le 3, à 2 h.	2 du matin.
☽ P. L. ....	le 9, à 5 h.	56 du soir.
☉ D. Q. ....	le 17, à 5 h.	5 du matin.
☽ N. L. ....	le 25, à 6 h.	30 du matin.

Les jours croissent de 1 h. 33 m.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 au 5 février 1876.

Naissances.

Cantarel, Jules, rue Donzelle.  
Miniot, Firmin, rue des Boulevards.  
Saysset, Oscar, rue Darnis.  
Coudines, Paul, rue du Lycée.  
Arnaudès, Berthe, rue St-James.  
Fourastier, Julien, faub. St-Georges.  
Drouilles, Georges, rue de la Préfecture.

Mariages.

Larroumet, Antoine et Bellegarde, Marie.  
Derrupé, Cyprien et Andrieu, Marie.  
Contou, François et Caminade, Joséphine.

Décès.

Mourgues, Jean-Baptiste, aubergiste, 42 ans, plaine de Labarre.  
Déjean, Emilie, 56 ans, moulin du Périé.  
Larnaudie, Jean, maçon, 81 ans, hospice.  
Boisse, Eugène-françois-Ernest, 18 mois, rue Feydel.  
Coumergue Jen, soldat au 7<sup>e</sup>, 22 ans, Hospice.  
Cazes, Marie-Anne, 65 ans, rue d'Arnis.  
Carla, Marie-Angèle, rentière, 84 ans, Boulevard Sud.  
Lherm, Jean-Baptiste, restaurateur, 62, rue Mirepoises.

Pour la chronique locale A. Laytou.

Marché aux bestiaux de La Villette.

Paris, 4 février 1876.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	1.235	905	1.30 à 1.76
Vaches.	745	703	10.4 à 1.54
Taureaux.	102	91	1.08 à 1.34
Veaux.	316	248	1.70 à 2.40
Moutons.	20.968	19.783	1.20 à 1.90
Porcs.	1.643	980	1.30 à 1.64

Bourse de Paris.

Paris, 4 février 1876.

Rente 3 p. %..... 67.50  
— 4 1/2 p. %..... 97.75  
— 5 p. %..... 104.30

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 166<sup>e</sup> livraison (5 février 1876). — TEXTE: Le bonheur de Françoise, par M<sup>me</sup> Colomb. — Bonjour par Marie Guerin de Haupt. — Le cheval par H. de la Blanchère. — Une croisière autour du monde, par Belin de Launay. — L'œuf de Pâques, par Marie Maréchal. — A travers la France, Folleville, par A. Saint-Paul.  
Dessins de Adrien Marie, de Neuville et Taylor.  
Librairie Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE TOUR DU MONDE. — Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 787<sup>e</sup> livraison, (5 février 1876). Texte: Souvenirs du Pacifique, par M. A. Pailhès, enseigne de vaisseau. 1872-1874. Texte et dessins inédits. — Treize dessins de F. Bassot, E. Bayard, E. Bérard, E. Riou et A. Rixens.  
Librairie Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

Crédit foncier de France.

Emission à 490 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

GLOBE TERRESTRE

DRESSÉ PAR MM.

CH. PÉRIGOT ALPHONSE MOUREAUX
Professeur d'histoire et de géographie Dessinateur au dépôt de la guerre
philo au lycée Saint-Louis, à Paris

et de la rapidité de la correspondance télégraphique, l'homme du monde est initié sans retard aux événements dont les contrées les plus reculées ont été le théâtre.



Un globe est un des meubles essentiels de tout cabinet de travail, et l'on ne recule généralement pas devant une légère dépense pour se le procurer.

3° Les noms sont en noir, ainsi que les lignes de navigation et les câbles télégraphiques maritimes; 4° Les courants marins se détachent en blanc sur le fond bleu de la mer: leur direction est indiquée par des flèches;

5° Le mode de division permet de déterminer à première vue l'heure sur tous les points du globe. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en mettant ce globe à la portée de toutes les bourses, grâce à des conventions particulières avec l'éditeur.

L'ART MODERNE

Revue mensuelle avec gravures à l'eau-forte. M. Marc de Montfauud qui vient de faire paraître une édition populaire de son livre si curieux: les Courtisanes de l'antiquité, Marie-Magdeleine, ainsi qu'une réédition des Voyages aux états et empire de la lune et Voyages aux états et empire du soleil, de Cyrano de Bergerac, est le rédacteur en chef d'un des plus beaux journaux de ce temps: l'Art moderne.

eaux-fortes. Nous pouvons déjà signaler dans les ouvrages parus:

La Naissance d'Apphrodite, de Bonnegrace, exécutée par Monnin. — Danaë, de Charbonnel, par lui-même. — L. Ru du moulin, de Tangy, par lui-même. — Jules Lefebvre, par Monnin. — Les Grigoux, de Charbonnel, par lui-même. — L'Amateur des tableaux, de Lévydeker, par Cattelain. — Erasme, d'Hoeben, par H. Lefort. — Réverie, de Laforestier, par A. Masson. — Sous bois, près Provins, de Gérard, par lui-même. — Une bonne Femme, de Flameng, par Lucas. — Environs de Caen, d'Hervier, par lui-même, etc., etc.

Les articles sont signés: Jules Claretie, bibliophile Jacob, Olympe Audouard, Marc de Montfauud, Armand Silvestre, etc.

Deux eaux-fortes splendides sont données en prime aux abonnés: Les Musiciens de la noce, de Charbonnel; la Basse-cour, d'Hanoteau, gravée par son élève, M. Tessier.

Bureaux: 49, Chaussée-d'Antin, Paris.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristallin, blanches, colorées, fômes des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lunettes de spectacle, lunettes, pince-nez, faces à main, boîtes, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liquores en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

1876 CALENDRIER DU DÉPARTEMENT DU LOT. Includes coat of arms and text 'EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES'.

LE JOURNAL DU DIMANCHE Recueil Littéraire et Illustré. paraisant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique. Un an, 8 francs. Six mois, 4 francs.

BIBLIOTHÈQUE des SCIENCES CONTEMPORAINES publiée avec le concours DES SAVANTS ET DES LITTÉRATEURS LES PLUS DISTINGUÉS. Par la librairie C. REINWALD et Co, 15, rue des Saints-Pères.

CAFÉ de L'ORPHEON A CAHORS. Le Sieur Pignères, jeune, a l'honneur de prévenir le Public qu'à partir du 7 FÉVRIER courant, il prendra pour son compte, le Café de M. Moncourt, situé rue du Portail au-Vent, sous le titre de CAFÉ DE L'ORPHEON.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL. ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris. EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE. POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8o. 32 fr.

MACHINES A COUDRE DE TOUS LES SYSTEMES ÉLIAS HOWE, SINGER, etc. MACHINES DE FAMILLE DE SALON ET D'ATELIER pour Tailleurs, Cordonniers, Couturiers et Lingères. LA CÉLÈBRE NEC PLUS ULTRA.

FLEURS ARTIFICIELLES. MARQUE BLANC FLEURISTE A CAHORS. Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

LA VELOUTINE EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth. PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU.

VICHY Admin: Paris, 22, boul. Montmartre. PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les divers troubles digestifs.

PAPIER WILSON Remède souverain pour la guérison rapide des irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.